

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Génocide au Rwanda **Patrick de Saint-Exupéry : « Tous savaient qu'il y avait des mercenaires français »**

Inexorablement, la vérité sur le rôle de la France au Rwanda fait son chemin avec les récentes révélations de Jean-François Dupaquier, l'enquête de Benoit Collombat sur France Inter et celle de *Charlie Hebdo* sur Paul Barril.



Niger **Marou Amadou : «Ma vie est directement menacée»**



Marou Amadou préside un important groupement d'associations de la société civile nigérienne, le Fusad (Front Uni pour la Sauvegarde des Acquis Démocratiques). Ses critiques répétées du coup d'Etat constitutionnel lui ont valu intimidations, harcèlement, emprisonnement et menaces de mort.

Enterrement en Françafrique

Il y a plus de dix ans, en 1996, dans son livre *La Françafrique*, François-Xavier Verschave, avait mis en lumière les relations singulières autant qu'occultes que le pouvoir politique français entretenait avec les dirigeants de l'Afrique francophone, sujet largement ignoré par l'information en France. Cela engendra ensuite un certain nombre de publications pour persuader l'opinion que cette Françafrique, qui n'avait jamais existé, n'existait plus désormais¹, la politique française ayant bradé son influence en Afrique, faute de moyens.

Suite page 3

Sommaire

- P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇA-FRIQUE - Bouc émissaire – Que fait Balkany en Afrique – Joyandet stratège – Juppé perspicace – De si chères vacances – Mauritanie : quelle surprise ! – Ces pétroliers qui siphonnent l'argent public – Faure Eyadema pour un nouveau mandat – Une com stalinienne
- P. 3 EDITORIAL Enterrement en Françafrique (suite)
- P. 4 GÉNOCIDE RWANDAIS Interview de Patrick de St-Exupéry *Militaires et politiques français savaient qu'il y avait des mercenaires*
- P. 6 2010 Année de l'Afrique *Toubon : les colonisateurs ont « porté au monde en quelque sorte, toute une partie de la planète qui n'existait pas jusque là »*
- P. 7 CAMEROUN Affaires de nègres *Un docu retraçant la création d'un escadron de la mort composé de militaires, policiers et gendarmes*
- P. 8 NIGER "MA VIE EST MENACÉE" *Le témoignage de Marou Amadou, président d'un important groupement d'associations de la société civile nigérienne*
- P. 10 GABON Bongo à perpétuité *Les Gabonais condamnés à une succession dynastique. Décryptage du coup d'Etat électoral d'Ali Bongo*

P. 12 LIRE

Une nouvelle publication de **Survie**. QUE FAIT L'ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE ?

Un Dossier noir à lire absolument



Bouc émissaire

Cela fait plus d'un an que l'opposant tchadien Ibni Oumar Saleh a été éliminé par les militaires d'Idriss Déby. En février 2008, celui-ci avait bénéficié de l'aide militaire française pour repousser in extremis une ènième attaque rebelle. Dans la confusion, Déby en avait profité pour faire taire son opposition. Le tollé suscité avait conduit à la création d'une Commission d'enquête, tout sauf indépendante. Celle-ci avait conclu à une « mort probable » d'Ibni sans désigner de responsables. Depuis, elle est au point mort. Pourtant, l'implication de la garde rapprochée de Déby ne fait aucun doute. Déby a tenté cet été de faire porter le chapeau à un des ses généraux parmi les plus fidèles. Cela tombait bien, Mahamat Ali Abdallah était à l'article de la mort et un mort ne parle jamais. « *Moi je suis un homme (...) de fidélité, je n'abandonne jamais mes compagnons, ce sont eux qui m'abandonnent souvent. Mais Mahamat Ali est indexé par la communauté internationale comme le premier responsable de la mort d'Ibni Oumar, on ne peut donc pas le garder dans un gouvernement. (...) Je le nommerai à un poste moins exposé* ».



Ibni Oumar Saleh disparu en 2008

Pas de chance, Mahamat Ali Abdallah fait de la résistance et se remet sur pied, contrariant ainsi le scénario idéal de Déby. Mais celui-ci est toujours décidé à faire de son général, un bouc émissaire. Une énorme ficelle alors que l'on connaît parfaitement le commanditaire, Déby lui-même. Un scénario que s'empresse de valider la Commission d'enquête pour, enfin, retirer l'épine Ibni Oumar. Parions que la France signera des deux mains.

Mais que fait Balkany en Afrique ?

Avis aux journalistes, reporters et autres enquêteurs : que fait Patrick Balkany en Afrique ? La presse s'est beaucoup intéressée aux conseillers de moins en moins occultes comme Robert Bourgi, beaucoup moins du copain d'enfance de Sarkozy, pourtant de tous les voyages

africains du Président. Le député maire UMP de Levallois-Perret, au profil si françafricain, voyage aussi en solo, ici au Gabon, là en Mauritanie.

La Lettre du Continent (n°572) nous indique que Patrick Balkany, a reçu le 17 septembre le ministre d'Etat guinéen Boubacar Barry, représentant le général Sékouba Konaté, numéro deux de la junte guinéenne : « *Patrick Balkany a affirmé que le ministère français des Affaires étrangères était « à côté de la plaque » sur sa position vis-à-vis de la Guinée.* « La candidature de Moussa Dadis Camara ne pose pas de problème. C'est un citoyen guinéen comme les autres. Ce qui est important, c'est le respect de la forme. La régularité, la transparence des élections », a ajouté Patrick Balkany en totale contradiction avec une déclaration du Quai d'Orsay (...). Il a l'air aujourd'hui malin après la répression sanglante d'une manifestation pacifique de l'opposition à coups de fusil-mitrailleur. Bilan : près de 100 morts.

Même si nous savons qu'au Quai d'Orsay, Kouchner se contente de passer les plats de la politique étrangère, il y a franchement de quoi s'inquiéter de voir un personnage aussi douteux que Balkany s'en mêler. Quel est son mandat ? Qui représente-t-il ?

Joyandet stratège

« *Etre présent en Libye est une bonne stratégie* », a affirmé le secrétaire d'Etat à la Coopération Alain Joyandet (*Le Parisien*, 1^{er} septembre). Seul représentant gouvernemental occidental à assister aux cérémonies du 40e anniversaire de l'arrivée au pouvoir de Mouammar Kadhafi, Joyandet a expliqué que l'Europe a « besoin de l'influence » de Mouammar Kadhafi pour stabiliser le Sahel où Al-Qaïda développe des activités. On a toujours besoin d'un spécialiste. Et en plus, si on peut lui fourguer quelques Rafales !

Juppé perspicace !

« *La politique africaine de la France, sous la présidence de Nicolas Sarkozy, bouge profondément dans le sens de la transparence, dans le sens de l'assistance aux peuples et non plus aux gouvernements* », a osé Claude Guéant après le coup d'Etat d'électoral gabonais. « *Le changement ne peut pas se faire en interpellant les chefs d'Etat sur la place publique* », a-t-il ajouté.

Une déclaration qui a fait sourire Alain Juppé dans *Paris-Match* (17 septembre) : « *Sur beaucoup de sujets la rupture affichée par Nicolas Sarkozy me fait sourire. Je pense à la politique africaine de la France (...).*

Faure Eyadema pour un nouveau mandat



Comme au Gabon, au Congo-Brazza ou en Mauritanie cet été, l'issue de la présidentielle togolaise (février 2010) ne fait guère de doute. Faure Eyadema sera « élu » au terme d'une élection une nouvelle fois douteuse. La contestation a déjà commencé. Plusieurs milliers de Togolais ont manifesté, le 26 septembre à Lomé pour protester contre la façon dont a été élu le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), chargée de superviser l'élection. Certains manifestants scandaient des slogans hostiles au régime. Sur des pancartes, on pouvait lire : « *Communauté internationale, ne soyez pas complice !* », « *Ensemble, mobilisons-nous pour empêcher la machine à fraude du RPT !* (Ndlr : parti au pouvoir) » ou encore « *France, nous voulons des élections apaisées !* ». De son côté, l'ambassadrice des Etats-Unis a déploré, le 26 septembre, le manque d'équité, de transparence lors des élections au Togo : « *Malheureusement, les élections passées au Togo n'ont pas fait montre d'assez d'équité, de transparence et d'inclusion pour mériter plus de soutien de mon gouvernement* ». « *J'espère de tout cœur que les élections de février 2010 justifieront l'ouverture d'un chapitre nouveau et plus satisfaisant dans nos relations bilatérales et multilatérales* », a-t-elle dit avant de déplorer que « *certaines signes récents ne sont pas du tout encourageants* ».

Quelle surprise !

Total a commencé, le 25 septembre, des forages de prospection dans le bassin mauritanien de Taoudenny, dans le Nord du pays (AFP, 9 septembre). Annonce faite par un responsable du groupe pétrolier, au terme d'un entretien avec le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz. Rappelons que celui-ci avait mené le putsch qui avait renversé le 6 août 2008

l'ancien président démocratiquement élu Sidi Ould Cheikh Abdallahi. Un an plus tard, cet été, Abdel Aziz, alias Sergent Garcia troquant son habit de militaire pour celui de candidat civil a été « élu » dès le premier tour de la présidentielle avec l'appui de l'Elysée. Le 17 septembre, autre « surprise », Le Fonds monétaire international (FMI) a repris sa coopération avec la Mauritanie « après le rétablissement de l'ordre constitutionnel (sic !) ». « Nous allons entamer le mois prochain des négociations pour un nouveau programme de réformes pour la Mauritanie », « le programme envisagé se donne comme priorités la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et la réalisation d'une croissance soutenue, élevée et durable ». Merci qui ?

Ces pétroliers qui siphonnent l'argent public

Les Amis de la Terre ont publié fin août le rapport « *Les subventions publiques aux combustibles fossiles en France et dans l'Union européenne* ». Il révèle que le richissime secteur pétrolier français a bénéficié entre 2004 et 2008 de plus de 400 millions d'euros de soutiens financiers publics, principalement sous forme de garanties aux exportations de la Coface. Gwenaël Wasse, chargé de campagne pour la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, est très critique : « *Le secteur pétrolier est déjà l'un des plus lucratifs au monde et en France. Le groupe Total, entre autres, a accumulé plusieurs dizaines de milliards d'euros de bénéfices nets ces dernières années et les entreprises de services para-pétroliers ont également très largement profité de la hausse structurelle du prix du baril. (...)* »

De si chères vacances

Les médias américains ont dénoncé cet été le prix de deux voyages du président congolais Sassou Nguesso à New York. Sassou et sa suite auraient occupé 44 chambres d'un hôtel luxueux pour la bagatelle de 400 000 dollars. C'est moins bien que son homologue camerounais dont le séjour à La Baule a coûté un million d'euros (lire page 11). Mais plus que celui du président sénégalais Wade à Biarritz dont les cinq premiers jours du séjour à l'hôtel du Palais ont coûté près de 63 000 euros.

Enterrement en Françafrique (suite)

Suite de la page 1

La nouvelle de cette mort semblait cependant exagérée, à tel point que, lorsque Jean-Marie Bockel, en charge du secrétariat d'Etat à la Coopération, parla, en janvier 2008, d'enterrer la supposée défunte, cela ne provoqua pas un simple sourire amusé, à l'adresse quelqu'un qui n'est manifestement pas au courant, mais une véritable tempête, à l'égard de quelqu'un qui commet un sacrilège en violant un tabou. La réaction fut en effet vigoureusement françafricaine. La morte se portait très bien et avait même toutes ses dents pour se défendre. Jean-Marie Bockel en fit l'amère expérience.

Bongo, tombeur de Bockel, disparu, l'épisode suivant du feuilleton, avec sa succession – ne parlons pas en effet d'élection, ce serait aussi très largement exagéré – dévolue à son fils Ali, vient d'apporter son lot de rebondissements. D'abord une incroyable prestation de l'inénarrable Robert Bourgi, sur RTL le 9 septembre 2009². Impensable ailleurs qu'en France cette pantalonnade restera dans les annales. On y entend, entre autres, un récit, en pur style françafricain, de l'éviction de Bockel qui démontre à quel degré de ridicule sont assujetties les relations diplomatiques entre la France et l'Afrique. Dire, comme on l'a entendu, que ce style de relation est inévitable c'est avouer que croire à une réelle démocratie, c'est bon pour les gogos. Jamais l'aspect mafieux de la politique africaine de la France ne s'était exhibé avec une telle suffisance. Les très molles réactions de l'entourage de Sarkozy et du gouvernement sont inquiétantes. On est obligé de poser la question. Que doivent-ils donc à Robert Bourgi ? Ce personnage ne brille ni par son intelligence ni par son sens politique. Il perpétue caricaturalement un foccartisme paternaliste et raciste, dans la mesure où ce serait ce type de relation qui conviendrait en Afrique. En réalité ce qui est aveuglant dans cette prestation c'est que la France n'a aucun rapport avec ceux qui seraient les représentants des peuples africains, ce qui supposerait une certaine dignité, mais seulement avec les despotes ubuesques qui se maintiennent au pouvoir avec son assentiment et je ne sais quel échange honteux de complaisances mutuelles. Bourgi est sans doute la pincette qu'il faut prendre pour serrer certaines mains. Ensuite et surtout, ce qui a été enterré à nouveau au Gabon par la force, après l'avoir été au Congo Brazza, au Niger, en Mauritanie, au Cameroun, pour ne parler que des cas tout récents, c'est l'aspiration au changement de la masse de la population africaine, écrasée dans l'œuf comme d'habitude. Il faut que l'inepugnable système françafricain soit bien féroce et agressif pour que les vagues de contestation dont il est l'objet viennent régulièrement se briser sur son impavide réalité. On peut certes prophétiser son inéluctable démantèlement mais on ne cesse d'être stupéfait de sa résistance et de sa pérennité. Dans son blog *La pompe à phynances*, Frédéric Lordon affirme : « *De quoi Ubu est-il fondamentalement la figure ? Du despote parasitaire* ». Cette figure monstrueuse d'un pouvoir qui prend tout, ne donne rien et tire sa force herculéenne de cette spoliation radicale et cynique devait s'incarner en Afrique.

Odile Tobner

1 Par exemple : *Comment la France a perdu l'Afrique*, Glaser et Smith, Hachette 2006

2 Voir page 11

FRANCE RWANDA

Patrick de St-Exupéry a enquêté sur le génocide des Tutsi « Tous savaient qu'il y avait des merce

Inexorablement, la vérité sur le rôle de la France au Rwanda fait son chemin avec les récentes révélations de Jean-François Dupaquier (survie.org, rubrique *Billets d'Afrique*), l'enquête de Benoit Collombat sur France Inter, « *Quand les mercenaires français s'activent en plein génocide* » et celle de *Charlie Hebdo* sur Paul Barril. Le témoignage de Patrick de St-Exupéry¹

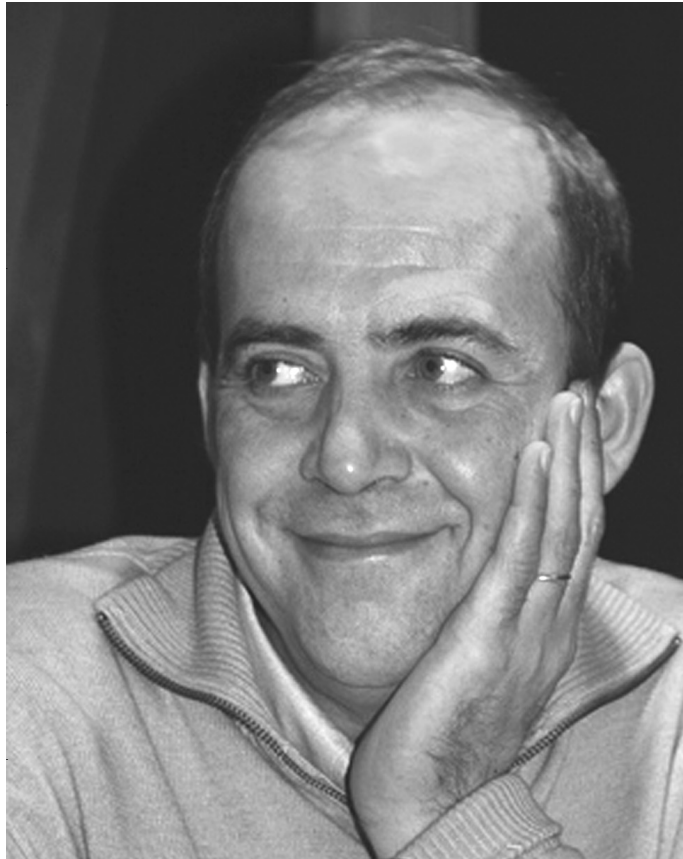
Billets d'Afrique : de nouvelles informations font état de la présence de mercenaires français pendant le génocide au Rwanda. Y a-t-il effectivement eu des mercenaires français présents au Rwanda ?

Bien sûr. La présence de Paul Barril au Rwanda a toujours été attestée. La nouveauté réside dans la production du témoignage du belge Georges Ruggiu, un animateur de la radio des Mille collines condamné à douze ans de prison par le TPIR.

Dans son pré-interrogatoire, celui-ci témoigne de la présence de mercenaires étrangers aux côtés de hauts gradés de l'armée rwandaise. Ces documents, tirés de l'ombre par le journaliste Benoit Collombat de France Inter, posent question.

BDA : A quelle époque exactement et quelles étaient leurs missions ?

Le statut des personnes désignées par Ruggiu comme des « *mercenaires* » est peu clair. Dans son témoignage, celui-ci précise : « *Ces militaires là (...) je les considérais comme des mercenaires* ». Il ajoute : « *C'est à peu près tout ce que je peux dire sur ces militaires français, à la réserve près que je croyais que c'étaient des militaires français qui avaient été envoyés par le gouvernement français.* » On le voit bien : Georges Ruggiu n'est pas certain de la qualité de ces hommes. Dans son témoignage, ce dernier évoque la date du 20 mai 1994. Nous sommes



« On sent très bien les stratégies d'évitement : des militaires jouent les politiques en bouclier, des politiques jouent les militaires en bouclier. Le serpent se mord encore la queue. »

donc un mois et demi après le début du génocide, c'est-à-dire à un moment où la situation est en train de devenir critique pour le gouvernement intérimaire mis en place après le 6 avril 1994.

BDA : Pour le compte de qui travaillaient-ils ? Pourquoi avoir fait appel à des mercenaires ?

A lire les propos de Ruggiu, il y a deux possibilités : « *Mercenaires* » ou « *militaires français envoyés par le gouvernement français* ». A vrai dire, les deux hypothèses sont envisageables, rien ne permet de trancher. Il s'en ajoute même une troisième : des mercenaires missionnés par les autorités françaises.

BDA : Paul Barril est un simple mercenaire ou était-il au service de la France ?

Il faudrait poser cette question au juge Bruguière, qui a eu l'occasion d'interroger longuement Paul Barril, le témoignage de l'ancien gendarme ayant été littéralement « *soustrait* » à la mission d'information parlementaire formée en

1998. Mais je ne suis pas certain que le magistrat – aujourd'hui à la retraite – soit d'un grand secours : il a, à ma connaissance, « *oublié* » de demander à Paul Barril s'il était présent au Rwanda le 6 avril 1994, date de l'attentat.

BDA : Il semble que Paul Barril était présent au Rwanda pendant le génocide. Qu'y faisait-il ?

Lui-même, dans son livre *Guerres secrètes à l'Elysée*, dit avoir été présent au Rwanda peu après l'attentat. Difficile à ces dates de faire du tourisme...

BDA : Vous aviez interviewé des militaires français, ces derniers étaient-ils au courant de la présence de mercenaires ?

Oui bien sûr. Quoi qu'il en soit des trois possibilités, militaires et politiques français étaient forcément au courant d'une telle présence et ce, bien avant le début du génocide. Rien de ce qui se passait au Rwanda n'était ignoré. Côté militaire, cela est probant. Dans mon livre, *L'inavouable, la France*

rwandais naires français »

au Rwanda, je cite à la page 282 le témoignage d'un haut officier qui me dit avoir demandé, dans le courant de l'année 1993, un tête-à-tête avec François Mitterrand. Lors de ce tête-à-tête, cet officier affirme avoir posé la question suivante : « Monsieur le président, y'a-t-il quelqu'un de l'Elysée ou de votre entourage qui ait pu agir en dehors de votre connaissance ? » Ce même officier précise son interrogation : « L'ancien capitaine Paul Barril est-il chargé officiellement ou officieusement d'une mission ? ». Réponse de François Mitterrand, selon l'officier : « Paul Barril n'est mandaté par personne ».

L'officier expliquait ainsi le sens de sa démarche : « J'essayais de protéger le président au maximum. Je voulais savoir où je mettais les pieds. Vous savez, le président confiait parfois des missions à des gens très différents. C'était sa manière d'être indépendant ».

Côté politique, cela est tout aussi probant. Dans ses mémoires, *Les Mondes de François Mitterrand* publié en 1996, Hubert Védrine fait état - en une curieuse litote - de cette proximité. Il écrit ceci : « Qu'il ait pu y avoir des relations trop étroites entre certains militaires français, ou les services, et le gouvernement du président Habyarimana ne change rien à la ligne très claire de la diplomatie française à l'égard du problème rwandais de 1991 à 1994 ».

Plus récemment, dans une interview au ton plutôt « énervé » à l'hebdomadaire *Politis* (été 2009), Hubert Védrine déclare qu'« il est possible que des mercenaires français, ou autres, aient été mêlés à l'attentat (du 6 avril 1994) ». En pied de cette même interview, l'ancien secrétaire général de l'Elysée insiste : « Il y a beaucoup de soldats perdus en Afrique, de spéculations, de paranoïa. Cela ne prouve rien sur la politique des États ».

BDA : Pensez-vous que ces mercenaires ont court-circuité le travail des militaires ?

La réponse à cette question n'est pas de l'ordre de l'opinion. Il convient d'abord d'établir les faits. Aujourd'hui, quinze ans après le génocide des Tutsis

du Rwanda, les faits problématiques sont de plus en plus étayés. Et on sent très bien les stratégies d'évitement : des militaires jouent les politiques en bouclier, des politiques jouent les militaires en bouclier. Le serpent se mord encore la queue.

BDA : Le nom de Paul Barril revient souvent parmi ces mercenaires, quelles ont été ses missions au Rwanda ?

Paul Barril est-il un « mercenaire » ? Ou un « militaire français » ?

« Mercenaire », Paul Barril l'est. Il a passé plusieurs contrats privés avec les autorités rwandaises qui seront impliquées dans le génocide. L'un de ces contrats, conclu en 1993, était intitulé « Insecticide ». Pendant le génocide, les Tutsis étaient appelés « cafards ».

Mais « militaire français », l'ancien capitaine du GIGN l'est aussi. Il s'en revendique haut et fort et affirme, par exemple, avoir re-hissé les couleurs de la France au Rwanda après le 6 avril 1994. Après le génocide, il a été élevé au grade de commandant de réserve.

Enfin, des semaines plus tard, Paul Barril porte plainte - au nom des autorités rwandaises qui ont mené le génocide - contre un concurrent pour « commerce et trafic illégal d'armes ».

Sa plainte est acceptée, c'est incroyable : neuf mois après le début de l'extermination, la justice française reconnaît comme légitimes les autorités responsables du génocide ; la même justice française se montre soucieuse de leurs intérêts financiers ; et un soi-disant « privé » agit, lui, en lieu et place des autorités françaises, seules, selon la loi, à même d'engager en France des poursuites pour trafic d'armes.

¹Patrick de Saint-Exupéry est journaliste grand reporter, Prix Albert Londres (1991), rédacteur en chef de la revue *XXI* ayant notamment travaillé pour le *Figaro*, *l'Express* ou *Grands Reportages*. Il a parcouru le monde, et en particulier le Rwanda, et a écrit une série d'articles sur l'opération française Turquoise (1994) parue en 1998, qui est à l'origine de la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda. Il est l'auteur de *L'inavouable, la France au Rwanda*, (Les arènes, 2004).

L'exemple finlandais

C'est une première. Un tribunal finlandais siège depuis mi-septembre au Rwanda pour une série d'auditions de témoins dans le cadre du premier procès organisé dans ce pays en rapport avec le génocide rwandais. Il s'agit du procès du pasteur baptiste, François Bazaramba, arrêté en 2007, en Finlande pour le meurtre de quinze Tutsis, dont des enfants, dans une municipalité du sud du Rwanda, Nyakizu. Les auditions à Kigali se déroulent à huis-clos, dans une salle prêtée par la Cour suprême du Rwanda. Un système de vidéo-conférence a été mis en place afin que l'accusé puisse, depuis la Finlande, suivre le déroulement des auditions. La France et sa justice seraient bien inspirées de prendre exemple sur son homologue scandinave alors que nombre de génocidaires présumés ont trouvé refuge et vivent en toute quiétude sur son sol.

Lire



15 questions pour 1 génocide

La complicité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda

15 ans après/15 questions pour comprendre (L'Harmattan), avril 2009, disponible à Survie.

De nombreux travaux ont montré que les plus hautes autorités françaises savaient qu'un génocide pouvait survenir au Rwanda et qu'elles n'ont rien fait pour l'enrayer. Au contraire, elles ont soutenu ceux qui le préparaient puis ont apporté un appui décisif, tant politique que militaire, à ceux qui le commettaient. C'est ce qu'entend rappeler ce livre. Autour de 15 questions-clés, il s'attache à démontrer les éléments constitutifs de cette complicité et tente de répondre aux interrogations qu'une telle accusation pose.

2010 ANNÉE DE L'AFRIQUE - JACQUES TOUBON

Les colonisateurs ont «porté au monde partie de la planète qui n'existait pas

Le siège de l'UMP accueillait, le 17 septembre, une rencontre entre la Mission Afrique 2010 de Jacques Toubon et les militants de l'Union pour la Diversité Républicaine (UDR). *Billets d'Afrique* était présent.

L'« UDR », (un hommage à l'ancêtre du RPR ?), composante de l'UMP qui se présente comme « le mouvement fédérateur mais aussi fondateur de la participation des franco-africains de toutes origines à l'action de l'UMP depuis 2002 », est présidée par Séga Doucouré, autoproclamé « ami de toujours » de Jacques Toubon. Elle s'est également attachée les services de trois présidents d'honneur, Olivier Stirn, Simone Veil et Pierre Gény, récemment nommé Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'outre-mer (ex-Académie des Sciences coloniales).

Un lien historique, affectif, unique

La petite salle du siège de l'UMP accueillait difficilement la grosse centaine de militants venus l'écouter présenter la façon dont il prétend mettre en musique « l'idée et la volonté du président de la république Nicolas Sarkozy, d'utiliser cette célébration du cinquantenaire des indépendances comme un levier,

comme un tremplin pour assumer, réaffirmer, clarifier, renouveler et prolonger, reconstruire pour l'avenir ce lien spécifique, privilégié et on peut même le dire, unique » entre la France et ses anciennes colonies.

L'ancien président du très françafricain Club 89 a ainsi rappelé que la France avait « contribué à une décolonisation qui s'est faite sans coup férir » (les victimes de la répression pré et post-coloniale apprécieront, au Cameroun, à Madagascar, au Tchad, etc...), évoquant « une décolonisation qui s'est faite (...) par consentement mutuel » et une « indépendance pleine et entière d'états souverains, secondés par la France, à ce moment-là, et soutenus par elle tout au long de ces cinquante années » ; et quel soutien ! Un soutien marqué sans aucun doute par « le lien historique, affectif, unique à beaucoup d'égards, qui existe entre l'Afrique sub-saharienne et la France »...

Une nouvelle maison franco-africaine

Ainsi, la mission officielle de Jacques Toubon, le « secrétariat général du cinquantenaire des indépendances africaines en 2010 », qui n'est pas sans rappeler le secrétariat général pour les affaires afri-



Jacques Toubon : « Une décolonisation qui s'est faite par consentement mutuel »

caines et malgaches de Jacques Foccart, se veut « une grande opération de rapprochement, de rassemblement », « une pierre de fondation, en 2010, d'une nouvelle maison franco-africaine ». Et non une simple « opération folklorique pour faire plaisir aux uns et aux autres », précise-t-il. Les objectifs recherchés se classent en 3 volets, « la réaffirmation, la clarification et le renouvellement de la France et l'Afrique, au plus haut niveau (...), c'est-à-dire sur le plan diplomatique, militaire, économique », « la mise en valeur, en particulier à l'attention de la jeunesse, de notre histoire partagée et notre culture commune », « la mise en valeur du rôle et la place des africains dans notre pays », en abordant notamment « la politique d'immigration, (...) la politique des visas » (manque de chance, le ministre des expulsions Eric Besson, pourtant annoncé, n'a pas pu être présent...)

Connotation positive et rôle positif...

2010 doit ainsi être « une année de renouvellement, de réformes, et d'accomplissements dans tous ces domaines qui concernent au plus haut niveau les relations entre la France et tous les états concernés ». Il est vrai que, comme l'a rappelé Rémi Maréchaux, un des conseillers de Sarkozy, « l'actualité récente [montre] que les liens étroits entre la France et l'Afrique n'ont pas toujours une connotation positive »...

Quand Toubon tape en touche...

Le public, pourtant trié sur le volet par les militants de l'UDR n'a pu poser que deux questions : « Est-ce que le président Sarkozy soutient l'action du chef de l'état ivoirien ? », question qualifiée de hors-sujet et restée sans réponse.

« Les cinquante ans qu'on va fêter... qu'est-ce que nous allons fêter ? Je ne peux pas balayer d'un revers de main une politique de 50 ans, je ne peux pas applaudir non plus des deux mains cette politique d'ingérence qui a été faite par les pays européens, cette politique de la françafrique, cette politique du franc CFA... cinquante ans après, un enfant qui n'a pas grandi, je pense que c'est qu'il y a quelque chose ne va pas.. Cette politique des bases militaires qui sont toujours en Afrique... Monsieur Toubon, quand vous allez réaffirmer votre confiance, votre collaboration avec les pays d'Afrique, j'espère que vous allez poser cette question qui mine l'Afrique actuellement ». Mais comme l'a répondu Jacques Toubon, il n'était pas question de « faire ici ce soir les débats de fonds qu'appellent toutes ces questions », il faudra pour cela attendre 2010...

toute une jusque-là»

C'est donc à une vaste opération de communication que nous prépare l'ancien ministre de la culture, visant à reconnaître « *les heures sombres* », voire même « *que les gens qui ont colonisé le Congo à l'époque ont fait des tas de choses qui étaient absolument épouvantables, que les grandes concessions ont traité les gens comme des esclaves etc...* », mais aussi et surtout « *les heures claires* », et comment les colonisateurs ont « *porté au monde en quelque sorte, toute une partie de la planète qui n'existait pas jusque là* ». Une opération de communication avec son habillage de concertation, en invitant la société civile à entrer dans les sommets France-Afrique. Et avec son temps fort, un « *14 juillet franco-africain, avec les chefs d'états, avec les détachements militaires, dans le défilé, de tous les pays* » afin de célébrer « *le souvenir de tous ces soldats noirs qui sont venus se battre* ».

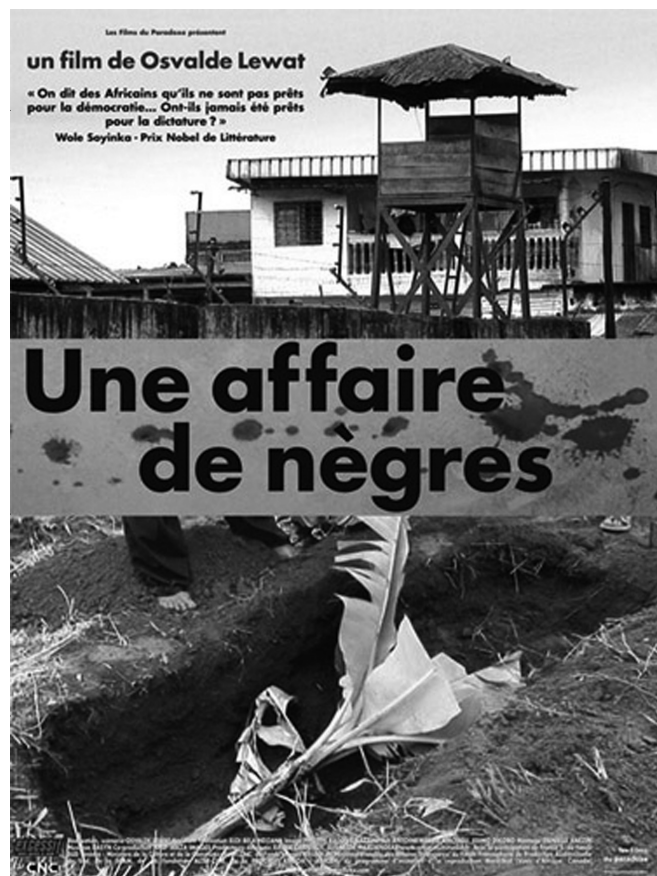
Jacques Toubon entend ainsi nous présenter une histoire « *beaucoup plus complexe et beaucoup plus riche que simplement une histoire simpliste de dominant et de dominés* », prétextant de la complexité pour ne pas reconnaître l'immense responsabilité historique de la France, tant pendant la période coloniale que durant les cinquante dernières années. Il ne cache même pas sa volonté de brandir ainsi les aspects positifs de la colonisation, qu'il entend démontrer « *de manière totalement décomplexée* », comptant pour cela « *faire sortir toutes les archives sonores, les archives d'images qui racontent l'histoire avant 1960 et après 1960* »... chiche qu'on lui suggère de sortir aussi les documents classifiés secret-défense ?

Visées ministérielles ?

On imagine les raisons de cette grande opération publicitaire, dans la droite ligne de la politique de communication élyséenne. Mais on peut se demander : pourquoi Toubon ? *La Lettre du Continent* parie actuellement sur le retour de Bockel à la coopération... Et s'il fallait plutôt se préparer à l'intronisation de Toubon, dûment introduit par cette opération de blanchiment politique ? Comme l'a dit le même jour l'ambassadeur du Burkina Faso, c'est « *un ministre que nous aimons bien, en Afrique* »...

Alice Primo

Long métrage de Osvalde Lewat-Hallade, 2006, sorti en salles en France le 23 septembre 2009.



CAMEROUN

Une affaire de nègres

En 1999-2000 le gouvernement camerounais a créé un Commandement Opérationnel (CO), composé d'éléments de l'armée, de la gendarmerie et de la police, pour une grande opération de répression du banditisme à Douala. Un des éléments à l'origine de cette création est le meurtre d'un riche commerçant français. Résultat : pendant un an ces unités se sont livrées à un millier d'exécutions extrajudiciaires. On retrouvait les corps flottant sur le Wouri ou abandonnés dans la brousse. Un numéro de téléphone avait été mis en place pour les dénonciations. Les arrestations suivaient, suivies de détention de torture et de disparition, sans que des procédures judiciaires soient initiées.

Le scandale a culminé avec la disparition de neuf jeunes gens dans le quartier de Bépanda. Les familles des « neuf de Bépanda » ont constitué un comité, soutenu par l'ACAT littoral, par Madeleine Affité et par des personnalités de l'opposition comme Djeukam Tchaméni, qui voulait porter plainte en Belgique au titre de la compétence universelle. Dans le film, on voit un homme politique, transfuge du

parti au pouvoir, dire qu'on a alerté en vain Amnesty International et Survie. Début 2001, Survie était en plein procès intenté par les chefs d'Etat à François-Xavier Verschave. Ces démarches ont néanmoins alerté les instances internationales qui ont exigé des explications. Le pouvoir camerounais a donc fait un procès aux responsables du CO. Ce procès n'a abouti à aucune condamnation. Le Commandement Opérationnel a simplement été dissous.

A la fin du film on voit une population exaspérée par l'insécurité, mais sans information. En effet, les premiers responsables de l'insécurité au Cameroun sont les pouvoirs publics, entièrement minés par la corruption et incapables d'assurer la moindre protection à la population. La création d'un commando de la mort pour terroriser la population n'est évidemment pas un signe d'autorité et n'est pas de nature à apporter de la sécurité, au contraire. L'horreur liée à cet épisode macabre donne la mesure de la triste situation de l'état de droit au Cameroun.

Odile Tobner

NIGER

Marou Amadou : «Ma vie est directement menacée »

Marou Amadou préside un important groupement d'associations de la société civile nigérienne, le Fusad (Front Uni pour la Sauvegarde des Acquis Démocratiques). Ses critiques répétées du coup d'Etat constitutionnel lui ont valu intimidations, harcèlement, emprisonnement et menaces de mort.

Billets d'Afrique (BDA) - Racontez-nous votre arrestation

Marou Amadou : Vous vous rappelez que le neuf août dernier, nous avons appelé à un retour à la situation constitutionnelle normale et nous avons demandé aux populations nigériennes de s'engager dans une mobilisation générale jusqu'à la chute du régime d'exception qui nous a été imposé. Dès le lendemain j'ai été interpellé par la police judiciaire pour atteinte à la sûreté de l'Etat, charge dont le juge m'a relaxé. C'est au moment où je devais remplir les formalités de levée d'écrou, dans l'après midi, que deux véhicules des Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité (FNIS) m'ont enlevé aux portes de la prison civile de Niamey. Le soir, j'étais à la prison de haute sécurité de Koutoukalé, séquestré sans mandat de dépôt puis ramené le lendemain à Niamey. Alors que je signais enfin la levée d'écrou, un autre véhicule de la police m'attendait aux portes de la prison. De là, j'ai été transporté à la PJ où une nouvelle procédure a été engagée contre moi pour « création et administration de groupement ou d'association non déclarée ». Un « délit » absolument pas prévu et encore moins puni par la loi. Après plus d'un mois, le quinze septembre, j'ai été remis en liberté provisoire par la cour d'appel de Niamey. Dès le seize septembre, j'ai été, une fois de plus, menacé d'enlèvement m'obligeant à entrer en clandestinité durant trois jours. Après avoir obtenu des garanties par la police,

rendre la lutte aux côtés des autres forces démocratiques.

BDA - Il semble qu'il y ait un acharnement contre vous puisque ces arrestations ne sont pas les premières de l'année, savez-vous combien d'autres personnes sont emprisonnées actuellement pour des motifs politiques ?

MA - En effet, j'ai été interpellé auparavant le 29 juin dernier, alors que je venais d'accorder une interview sur la télévision privée Dounia, le soir même de la dissolution de la cour constitutionnelle. On m'a reproché d'avoir « porté atteinte à la sûreté de l'Etat », « d'avoir entrepris la démoralisation des forces armées » et « d'avoir provoqué les forces de défense et de sécurité à la désobéissance ». Les deux premiers chefs d'accusation n'ont pas été retenus par le juge. Pour le troisième, le juge m'a remis en liberté provisoire. On peut parler de harcèlement, un classique du combat entre démocratie et dictature. Une dictature n'a pas d'autre méthode que l'acharnement, cela rentre dans la logique de tout pouvoir tyrannique que de s'acharner contre ceux qui résistent à la restauration autoritaire.

Depuis le début de cette crise institutionnelle au Niger, plus de 150 Nigériens ont été interpellés ou arrêtés. Actuellement on évalue à plus de cinquante personnes le nombre de gens incarcérés soit pour des délits d'opinions soit pour des participations à des manifestations.

BDA - Après plusieurs mois de mobilisations, où en est le mouvement anti-tazarché¹ et quelles organisations regroupe-t-il ?

MA : Au tout début, il n'y avait que les organisations de sociétés civiles qui ont donné l'alerte sur les intentions du président Tandja de ne pas quitter le pouvoir au terme de son deuxième mandat. Le six novembre 2008, nous avons publié notre première déclaration anti-tazarché suite aux appels soi-disant « populaires » lancés par les soutiens de Tandja le 31 octobre 2008 à Zinder. Depuis cette déclaration, les associations de la société civile, réunies au sein du Front Uni pour la Sauvegarde des Acquis Démocratiques (FUSAD), que je dirige actuellement, se sont battues. C'est vers le mois d'avril, au



Le Quai d'Orsay continue à dire qu'il reste attentif à l'organisation d'élections législatives libres et transparentes. Nous voulons surtout le retour à l'ordre constitutionnel »

lendemain de la visite de Nicolas Sarkozy que les partis politiques commencent vraiment à s'inquiéter. Tandja avait profité de cette visite d'Etat pour affirmer que le peuple lui demandait de rester et que l'Assemblée Nationale aurait à traiter cette demande. En avril, nous nous sommes regroupés pour créer le Front pour la Défense de la Démocratie (FDD) qui comprenait le PNDS (Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme), le parti Loumana, l'ANDP, et d'autres. Plus tard, en juillet, le MDDR (Mouvement pour la Défense de la Démocratie et la République) a vu le jour. Il comprenait un parti anciennement membre de la majorité au pouvoir, la CDS (Convention Démocratique et Sociale), et l'ITN qui rassemble l'ensemble des centrales syndicales du pays (huit centrales).

Tous ces fronts composent aujourd'hui le CFDR (Coordination des Forces pour la Démocratie et la République) qui comprend vraiment l'ensemble des forces sociales et politiques représentatives. Tandja peut seulement se prévaloir de quelques partis politiques croupions non représentés à l'Assemblée Nationale. Le

parti au pouvoir est, lui, très affaibli avec le départ des partisans de l'ancien Premier ministre, Hama Amadou, qui ont créé le parti Loumana.

Notre mouvement se renforce de jour en jour et devient de plus en plus cohérent dans sa volonté de faire aboutir le combat pour la restauration de la démocratie. Niamey était, le 26 septembre, en état de siège avec des colonnes impressionnantes de véhicules de police et de gendarmerie qui quadrillaient la ville à cause de notre manifestation. C'était la même chose sur toute l'étendue du territoire.

BDA - Que pensez-vous de l'attitude de la communauté internationale depuis la tenue du référendum du quatre août ? Et plus particulièrement de l'attitude de la France ?

MA - Au niveau de l'Afrique, les forces démocratiques et le peuple nigérien en général, ont salué la position très ferme de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a sérieusement dénoncé le « coup d'Etat constitutionnel de Tandja » et qui a exigé de lui un retour à l'ordre constitutionnel. Hélas, le sommet des chefs d'Etats de la CEDEAO qui devait avoir lieu le cinq septembre pour sanctionner le régime d'exception de Tandja, n'a pas eu lieu. L'Union Africaine (UA) et son Président, Kadhafi, a réussi à repousser l'examen de la situation nigérienne, où le pouvoir viole le protocole additionnel de la CEDEAO sur la gouvernance et la démocratie. L'UA aurait pu forcer le régime à revenir en arrière mais Kadhafi n'a jamais été neutre dans cette affaire, il est même venu soutenir Tandja. Ainsi, le 1^{er} septembre il y a eu une rencontre entre les chefs d'Etat libyen et nigérien à Tripoli et le sommet prévu pour le cinq a été repoussé sans surprise.

Au niveau de l'Afrique, tout le monde est conscient que si le cas Niger devait être entériné on pourrait dire adieu à la démocratie sur tout le continent. Voyez ce qui se passe en Guinée ou même au Sénégal avec le président sénégalais Wade déclarant qu'en 2012 il faut qu'il se succède à lui-même s'il a la possibilité physique de le faire. On assiste à la confiscation des régimes démocratiques sur le continent. Dans le reste du monde, les Etats-Unis ont dénoncé la prise anti-démocratique du pouvoir à Niamey le quatre août. Le 11 juillet, l'Union européenne a menacé de suspendre toute sa coopération avec le Niger en vertu de l'article 96 des accords de Cotonou. Paris a hésité au début, Sarkozy ayant tenu un discours ambigu, le 27 mars, à Niamey où ses positions ne sont apparues ni claires, ni fermes.

Il s'est rattrapé plus tard lorsqu'il a estimé que Tandja dans son entreprise ne visait que des intérêts particuliers et sûrement pas l'intérêt général du Niger. Le 14 juillet passé, l'ambassadeur de France au Niger a également été très clair dans son allocution et a dénoncé la violation de l'ordre constitutionnel au Niger. Mais depuis le référendum du quatre août, les communiqués du Quai d'Orsay sont devenus très équivoques, reconnaissant le référendum, ce qui a beaucoup inquiété l'ensemble des forces démocratiques au Niger. La France dit « avoir pris note du résultat du référendum » et affirme qu'il y a une différence entre prendre note et prendre acte. En tout état de cause, la France des droits de l'homme ne peut pas voir seulement ses intérêts miniers en Afrique. Pour nous c'est très clair, si le peuple français doit entrer en coopération en Afrique, ce doit être avec les peuples africains, pas avec des régimes antidémocratiques. La France n'a aucun intérêt durable à copiner avec des régimes à la nature purement tyranique. Le Quai d'Orsay continue de dire qu'il reste attentif à l'organisation d'élections législatives ouvertes, libres et transparentes. Nous voulons surtout le retour à l'ordre constitutionnel, pas des élections législatives. Nous continuons à espérer que Paris va revenir à des positions beaucoup plus soucieuses du respect de la démocratie au Niger. L'uranium ne doit pas obscurcir les visions démocratiques de Paris !

BDA - Comment les élections législatives du 20 octobre vont-elles se dérouler ?

MA - Si elles doivent se tenir, elles se tiendront de manière monocoloré : il n'y a que des partis qui ne représentent rien et qui vont siéger au Parlement. C'est le retour au monopartisme, à la dictature, à un régime autocratique, rien de plus. La France le sait très bien !

BDA - Que pensez-vous du prolongement de l'état d'exception au Nord alors que la rébellion est cantonnée depuis plusieurs mois ?

MA - Cela dure depuis de longues années et c'est difficile pour moi de commenter ce sujet. Cela met en jeu des questions de sécurité nationale et lorsqu'il s'agit des forces armées nationales, il est difficile de se prononcer autrement qu'en disant que nous leurs devons notre soutien. Ce qui est sûr, c'est que le régime de Niamey utilise cette situation à son avantage. Tandja utilise l'armée à des fins personnelles. C'est un point de vue purement politique et je le répète,

lorsque nous touchons à un sujet lié à la sécurité nationale, nous ne pouvons pas déclarer autre chose qu'une position de soutien moral.

BDA - Alors que le Niger a connu la plus forte croissance des pays d'Afrique en 2008, avez-vous des craintes concernant le développement des secteurs minier et pétrolier ?

MA - Cette année, nous allons passer de 9% de taux de croissance à 3% tout au plus, la chute est claire ! C'est ce que nous disons au régime de Tandja : il ne faut pas qu'il pense que le taux de croissance est dû à son génie personnel qu'il prétend avoir. Cette croissance est due à une conjoncture favorable, pas autre chose. On a accordé des permis de prospection à tort et à travers sur fond de corruption aggravée. Areva le sait très bien et les Chinois aussi. Les pots de vin se sont multipliés. Les enfants de Tandja sont impliqués, personne ne peut justifier que le fils du président puisse toucher plus de quatre millions de dollars dans une affaire et cinq millions dans une autre. C'est absolument inouï ce qui se passe dans le pays. Et c'est toute cette mafia qui est soutenue par les positions complaisantes à l'égard du Niger. Les organisations qui travaillent avec nous dans le cadre de la transparence dans les industries extractives n'ont eu de cesse de dénoncer cet état de fait.

BDA - Est-ce que vous et vos camarades avez le sentiment d'être en danger ? Etes-vous soutenus ?

MA - C'est sûr que nous sommes soutenus moralement à l'extérieur du pays. Ma vie est directement menacée. Mais nous n'avons d'autre choix que de tenir bon, nous devons nous battre pour la défense de la démocratie. La dictature ne peut être une option à laquelle nous devons adhérer par peur ou par crainte. Le soutien de Survie, des autres ONG internationales est un réel motif d'encouragement. A ma libération de la prison de haute sécurité de Koutoukalé, mes premiers mots avaient été pour les remercier. Nous avons le droit de vivre dans des régimes de démocratie et de liberté. L'Afrique ne doit pas être un continent de tyrannie, de dictature, de despotisme et de misère. Il n'y a aucune autre réponse valable pour les Européens et les Africains qu'un développement responsable et dans la liberté pour tous.

Propos recueillis par Danyel Dubreuil

1-Tazarché : littéralement, continuité = maintien au pouvoir du président Tandja

GABON

Bongo à perpétuité

Ali Bongo, après son « élection » du 30 août : « Nous avons décidé que le Gabon ne changera pas de politique, donc nous voulions réaffirmer l'engagement qui est le nôtre à pouvoir œuvrer à la consolidation de notre sous-région »

Le coup d'Etat électoral gabonais ne vous rappelle rien ? C'est presque le même scénario qu'au Togo, en 2005. Cette année-là, Faure Eyadema s'empare du pouvoir à la mort de son père, le général Eyadema. Quelques semaines plus tard, c'est par les urnes qu'il sera faussement légitimé au terme d'un simulacre d'élection. Dès le lendemain du scrutin, Michel Barnier, alors ministre des Affaires étrangères, se félicitait d'une élection transparente. Un scénario qui, comme nous l'écrivions à l'époque, ouvrait la voie à d'autres successions françafricaines. Et de citer les « fils de » comme Ali Bongo. Quatre ans plus tard, c'est au tour des Gabonais de connaître une succession dynastique. L'élection présidentielle s'est limitée à une campagne électorale extrêmement courte, deux semaines seulement. On a fait joujou en quelque sorte. Avec une profusion de candidats, 23 au total, incapables de s'unir et dont la plupart ont exercé des responsabilités sous Bongo père. Pour ce qui est du vote, la fin de la récréation a été vite sifflée. Car selon l'adage devenu désormais célèbre, « on n'organise pas une élection pour la perdre ».

Les officines à l'œuvre

A Paris, on a fait semblant de n'avoir aucun candidat tout en faisant campagne pour Ali en coulisses. Avec toujours les mêmes à la manœuvre, Bourgi, Guéant, Joyandet et les hommes d'affaires corses, Michel Tomi et André Giacomoni. Devant l'évidence, certains diplomates ont tenté de diminuer l'influence de Bourgi : « Il a réussi à accréditer l'idée que nous avons un candidat et que nous avons tout fait pour le faire élire, alors que c'est complètement faux ». Pourtant, en privé, Kouchner reconnaît son influence auprès de Sarkozy : « À plusieurs reprises, j'ai conseillé à Nicolas de ne pas écouter les officines » (*L'Express*, 17 septembre). Qu'à cela ne tienne, c'est « à la demande de la France qu'Ali Bongo pourrait maintenir à la présidence Jean-Pierre Lemboumba,

qui était, dans l'ombre, le grand coordinateur des affaires présidentielles (en particulier financières) d'Omar Bongo » (*Lettre du continent n°572*).

Trop de compromissions partagées, trop d'arrangements sonnants et trébuchants font que le clan Bongo et la France sont liés pour longtemps. Car il est illusoire de penser qu'Omar Bongo a emporté dans sa tombe tous les secrets du marigot françafricain, les léguant notamment à sa fille Pascaline. Il était donc évident qu'un Bongo succéderait à un Bongo d'autant que l'organisation de l'élection a été entachée de nombreuses irrégularités légales et constitutionnelles.

Des listes électorales extravagantes

Dans une analyse juridique réalisée à Libreville, quelques semaines avant le scrutin, l'avocat parisien Norbert Tricaud estimait qu'en raison des délais trop courts qu'il s'est imposé, le gouvernement n'a pas été en mesure de promulguer à temps les ordonnances et décrets permettant de respecter les dispositions de la loi électorale. Pas de convocation du corps électoral (article 74) ni d'affichage des listes électorales révisées (article 14a). Ce qui a privé de recours les citoyens mal inscrits ou non inscrits. Recours d'autant plus nécessaires que le Premier ministre Paul Biyoghe Mba a reconnu publiquement que ces listes comportent « au moins 120 000 doublons », électeurs fictifs, soit un taux de 14,76 % d'irrégularités sur un corps électoral évalué à la hâte à 813 000 électeurs, bien trop grand par rapport au 1,3 millions de Gabonais (60% de la population !). Or, s'agissant d'une élection à un seul tour, un tel taux d'irrégularité constitue à lui seul une situation de cas de force majeure qu'une Cour constitutionnelle légitimement composée ne pouvait que constater en ordonnant le report du scrutin présidentiel pour une révision complète des listes électorales (article 13 de la Constitution).

Dans les consulats du Gabon à l'étranger, aucune liste électorale n'avait été publiée à la date du 23 août soit six jours avant le scrutin (alors qu'un recours éventuel demande huit jours) ! Aucune nouvelle carte électorale n'a également été distribuée, ce



Manifestation à Londres pour protester contre le coup d'Etat électoral d'Ali Bongo

qui a privé de tout recours la diaspora gabonaise et a contribué à augmenter le taux d'irrégularité des fichiers électoraux. Mais pouvait-il en être autrement alors que la Cour constitutionnelle ne respecte pas elle-même la Constitution avec une présidente, parente d'Ali Bongo, et ses conseillers qui ont fait plus d'un mandat de sept ans en violation de l'article 89 ? A-t-elle donc la moindre légitimité quant à la validité de ses décisions dont celle contribuant à la fixation du scrutin au 30 août ?

Par ailleurs, le pouvoir exécutif gabonais à la solde du clan Bongo n'a évidemment pas incité les juridictions saisies du contentieux sur les conditions d'organisation à statuer au moins dix jours avant la date du scrutin annoncé. Mais l'objectif du gouvernement n'était pas de palier à ses graves carences ni de lutter efficacement contre les pratiques de fraude mais plutôt de priver les citoyens de leur libre expression.

Les urnes « pirates »

Les Gabonais l'avaient bien compris en protestant, le 7 août, dans les rues de Libreville malgré les intimidations et les bavures policières dans le quartier populaire de Rio. Ils n'ont pu que le constater le jour du vote avec les nombreuses urnes « pirates », urnes non identifiables et substituées à d'autres préalablement arrangées avec des procès-verbaux trafiqués. Sur près de six cents bureaux étudiés, l'opposition a relevé de graves irrégularités dans 446 d'entre-eux, des procès-verbaux douteux aux fiches d'émargement incomplètes voire absentes. Au total, près de 78 000 suffrages sont concernés par cet examen. Par ailleurs, la commission élec-

torale (Cenap) n'a pas autorisé la consultation d'autres pièces litigieuses comme les listes d'émargement du département du Komo-Océan (3 532 inscrits) et du Komo-Kango (plus de 10 800 inscrits). Les autorités gabonaises avaient par ailleurs restreint aux journalistes l'accès aux bureaux de vote non sans de sévères mises en garde et intimidations. Dans ce contexte, on mesure mieux l'inanité des appels répétés de Joyandet et Kouchner incitant les Gabonais, candidats et citoyens à utiliser les voies légales pour tout recours.

«Tous sauf Ali !»

La journée de vote a été tendue, de Libreville ou Port-Gentil. Sûr de son forfait, Ali Bongo, déclarait à la mi-journée que les résultats préliminaires le plaçaient d'emblée en « large vainqueur ». De quoi rendre l'atmosphère irrespirable alors que la rue gabonaise bruissait du « Tous sauf Ali ». Il a fallu attendre trois jours pour la proclamation des résultats. Une annonce pourtant attendue dès le lendemain, renforçant ainsi les suspicions de manipulations. Le jeudi, la messe était dite avec la « victoire » d'Ali. On ne connaît toujours pas le bilan exact des violences post-électorales. A Port-Gentil, les troupes d'élite de l'armée gabonaise, les « bérets rouges » ont maté à huis-clos le soulèvement tandis que le consulat de France était incendié. Une répression qui aurait causé la mort d'une trentaine de personnes. Et il ne fait pas bon enquêter sur le sujet : le directeur de publication de *L'Union*, Albert Yangari, a été interpellé, le 25 septembre, par une unité de bérets rouges alors que son journal mettait en cause le bilan officiel de trois morts. *L'union* affirmait que « le nombre de victimes peut atteindre 22 personnes ».

Quant aux 300 observateurs internationaux, cooptés par le pouvoir, ils ont trouvé le déroulement du scrutin acceptable, pointant quelques faiblesses dans le déroulement du scrutin, entre autres l'absence des scrutateurs dans certains bureaux de vote lors du dépouillement et le peu de professionnalisme de certains acteurs impliqués dans l'organisation des élections. En revanche, aucune des 200 personnes formées à la supervision électorale par l'Observatoire National de la démocratie (OND), structure mise en place par des responsables d'ONG et personnalités de la société civile n'a reçu d'accréditation.

D'après le journaliste de LCI, Vincent Herouët, les observateurs n'ont « observé » que soixante bureaux de vote ! Alain Joyandet, se retranchant derrière ces observateurs internationaux « qui ont salué cette élection », a tout de même admis que la présidentielle gabonaise s'était déroulée « dans des conditions difficiles ». Pas de quoi retarder le message de Sarkozy, dès le dimanche, félicitait Bongo juste après Paul Biya, Khadafi, et Mohamed VI.

Paris a par ailleurs minimisé les violences qui ont secoué le pays et visé des intérêts français. C'est Kouchner, d'un cynisme écoeurant, qui s'y employé : « C'est entre gabonais, entre fractions [Ndlr : faction ?], entre concurrents, pour le moment. Il y a une commission de recours, il y a des appels possibles, dans les dix jours (...) Je n'enlèverais pas le sentiment anti-français, s'il existe parce qu'il date des temps de la colonisation (...) » a-t-il encore considéré. Une façon peu honorable d'exonérer la France de ses responsabilités. Et elles sont importantes, avec le soutien constant au clan Bongo.

Selon le sociologue Joseph Tonda interrogé par l'AFP (26 août), « Bongo va continuer à régner pendant plusieurs années ». *La religion de l'argent qu'il a développée dépasse sa personne et se retrouve dans les structures physiques et mentales de toute la société formatée pendant 41 ans, nous sommes dans une logique de consommation : passer d'une économie de rente à une économie de production va prendre beaucoup de temps. Même si la population dénonce le fonctionnement négatif du système, elle en est deman-deuse ».*

Raison de plus de soutenir les membres de la société civile qui refusent ce funeste destin.

Raphaël De Benito

Le cas Bourgi

L'interview de Robert Bourgi sur RTL a fait couler beaucoup d'encre. Elle est à savourer intégralement sur le site Internet de la radio. Mais on peut en citer quelques extraits : « Je ne suis point le conseiller officieux du président de la République. Je suis un ami du président, il est de mon devoir de temps à autre de lui passer des messages lui donnant mon point de vue sur la situation en Afrique. »

Comme disait le valet du Bourgeois gentilhomme : « Lui marchand ? C'est pure médiosance. Il donnait des étoffes à ses amis pour de l'argent. »

Quand on pose la question : « La présidence du Gabon est-elle une bonne chose pour la France ? » Bourgi esquivait hypocritement : « C'est le peuple gabonais, monsieur Apathie, qui a choisi. » et il se trahit en même temps, parce que l'un n'empêche pas l'autre normalement et il pouvait donc être franc, si sa conscience était pure. Il répète religieusement : « Le peuple gabonais a choisi Ali Bongo » tout comme Tartuffe, devenu légataire du riche Orgon, après lui avoir fait déshériter son fils, s'écrie : « La volonté du ciel soit faite en toute chose ! »

Concluant le récit de l'éviction de Bockel, Bourgi affirme : « Il y en a toujours eu des diplomates parallèles, monsieur. » C'est sûr, des voleurs et des menteurs aussi.

Odile Tobner

Communication stalinienne

Patricia Balme est une journaliste française, qui travailla jadis pour le magazine *people* « *Jours de France* » de Marcel Dassault. Après la disparition de Dassault et de son magazine, elle créa un cabinet de conseil en communication dont le principal client se trouve être aujourd'hui la présidence du Cameroun. Elle se présente elle-même comme conseillère politique de Paul Biya et, à ce titre, est venue le défendre le jeudi 10 septembre sur le plateau de France 24, dans l'affaire de ses vacances à La Baule. En fait de communication, on en est resté à la propagande en gros sabots.

Tout d'abord les vacances de Biya « n'ont pas coûté » le prix révélé par les médias. Mais elle n'a pas indiqué de prix ni montré de facture, seul moyen péremptoire d'être crédible. Biya était en séjour de « repos » pas de « vacances ».

Comme il se repose six mois sur douze, ce serait en effet inexact de parler de vacances pour ce qui est sa principale occupation. S'il s'entoure de plus de quarante personnes, c'est qu'il a besoin de « collaborateurs ». Cela fait quand même cher payé pour une présidence itinérante. Patricia Balme a rappelé ensuite la « lutte anticorruption » que Biya a menée au Cameroun. Elle n'a pas indiqué le nombre des personnes poursuivies, mentionnant seulement qu'il avait « sacrifié une génération qu'il avait mise au pouvoir », ce qui est plutôt inquiétant. Soit il avait vraiment fait les mauvais choix, soit il s'est débarrassé de ceux qui le menaçaient directement.

Quand on se permet de critiquer Biya, « on tire sur le Cameroun, pays stratégique ». L'amalgame est un peu grossier. Enfin, en vraie Marie-Chantal, elle cite un « merveilleux proverbe africain » disant qu'on ne jette des pierres que sur les arbres chargés de fruits. Ce qui est ben vrai, n'est-ce pas, surtout quand ce sont des fruits défendus comme ceux dont Biya est chargé.

La performance s'achève avec l'affirmation qu'au Cameroun il y a des « appels » invitant Biya à se représenter à la présidence et que le peuple est « uni derrière son chef ». C'est exactement ce que disait Erich Honecker huit jours avant la chute du mur de Berlin, sans avoir besoin des conseils de Patricia Balme.

Je ne sais pas combien Biya paye cette communication stalinienne mais même gratuite elle serait encore trop chère.

Odile Tobner

Une nouvelle publication de Survie !

Militant de l'association Survie, Raphaël Granvaud est l'un des rédacteurs de *Billets d'Afrique*, bulletin mensuel d'information, sur les avatars de la politique africaine de la France.

Que fait l'armée française en Afrique ? Et de quel droit s'y trouve-t-elle encore aujourd'hui ? Si l'on en croit les discours officiels, elle n'y aurait plus depuis longtemps que des missions humanitaires et de maintien de la paix. La page du néocolonialisme et de la Françafrique aurait été tournée en même temps que finissait la guerre froide.

Ce Dossier noir examine, à travers de nombreux exemples concrets, la réalité de cette présence depuis deux décennies. Après un retour sur le dispositif néocolonial mis en place au lendemain des indépendances, il analyse – notamment à travers les conflits en Côte d'Ivoire ou au Tchad – les interventions militaires censées illustrer la « nouvelle » politique africaine de la France.

Entre héritage colonial et stratégies pour s'adapter à l'évolution des rapports de force internationaux, cette politique n'a jamais cessé d'être criminelle.



Retrouvez tous les articles de *Billets d'Afrique et d'ailleurs* depuis 1993 sur le site survie.org !

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél.: 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique».

Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél.: _____ Fax _____

Courriel: _____

- France: 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger: 30 euros
- Soutien: libre, soit _____

Modalités de paiement:

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoï, Anne Colliou

Comité de rédaction : Alice Primo, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro : A. Primo, D. Dubreuil.

Abonnements: Matthieu Vanpeene.

Coordination: O. Thimonier

Association Survie

210 rue Saint-Martin

F75003 Paris

Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25

Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20

<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0211G87632

Dépôt légal : octobre 2009 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

